



succession grand mère à petite fille après DC père

Par **tinquen**, le **29/04/2013** à **00:18**

mon père est décédé 3 mois après sa mère (ma grand mère déjà veuve). mes parents se sont fait donation au dernier vivant et était mariés sous contrat. je voudrais acheter la maison de ma grand mère. quelle est ma part sachant que j'ai une soeur: 1/3 chacune?

Par **youris**, le **29/04/2013** à **10:02**

bonjour et merci sont des marques de politesse toujours appréciées des bénévoles qui répondent sur ce site.

Par **tinquen**, le **29/04/2013** à **11:41**

Bonjour, je suis désolé vous avez raison c'est que c'est la première fois que je vais sur un forum je n'ai pas eu le même réflexe que sur un courrier ou verbalement. ce n'a pas dans mes habitudes; j'étais incapable de m'endormir car la colère des réflexions familiales me tracassent même si ça ne m'excuse pas! merci de prendre le temps de lire mes messages.